



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

COM : Saint-Pierre-et-Miquelon

Question écrite n° 18117

Texte de la question

Mme Annick Girardin interroge Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur l'avenir des petits hôpitaux, notamment en ce qui concerne le projet de fermeture des services de chirurgie qui réalisent moins de 1 050 interventions par an avancé par le précédent Gouvernement. Elle tient également à lui rappeler la réalité locale particulière de Saint-Pierre-et-Miquelon. Le faible taux de population et l'isolement géographique de l'archipel ne permettent pas de garantir un grand nombre d'interventions chirurgicales par an et, en cas de fermeture de ce service dans l'hôpital, c'est toute la population de Saint-Pierre-et-Miquelon qui se trouverait privée d'un service essentiel à sa survie, sans autre solution de repli que de se rendre au Canada voisin ou en métropole pour obtenir des soins. Aussi elle lui demande si cette réforme est toujours envisagée et, le cas échéant, de bien vouloir prendre en compte les particularités de l'archipel de Saint-Pierre-et-Miquelon.

Données clés

Auteur : [Mme Annick Girardin](#)

Circonscription : Saint-Pierre-et-Miquelon (1^{re} circonscription) - Radical, républicain, démocrate et progressiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 18117

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : Affaires sociales et santé

Ministère attributaire : Affaires sociales

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [12 février 2013](#), page 1416

Question retirée le : 13 mai 2014 (Fin de mandat)